



Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des journalistes
- De l'Union Syndicale Solidaires

Nouvelle République

181 postes supprimés, des salariés dans la détresse

La brutalité de l'annonce du plan de licenciements, au milieu des vacances, a assommé l'ensemble de la communauté Nouvelle République du Centre-Ouest et groupe Centre-Presse. Elle n'a d'égale que la cruauté du choix retenu : licenciements secs !

Pourquoi fallait-il abandonner dans l'urgence le statu de Sapo (Société anonyme à participation ouvrière) ? Pour qu'un investisseur (Centre France) entre dans le capital de la NR, ou pour pouvoir adopter des méthodes de SA classique après avoir privé les salariés du pouvoir que leur conféraient les précédents statuts ?

Les jeunes, ça coûte moins cher !

Les FNE, Cats (cessation anticipée du travail des salariés), et autre PMS, avaient tous été annoncés comme autant de solutions qui devaient remettre l'entreprise sur les rails ! Affirmations gratuites, mais factures salées pour les effectifs de l'entreprise que l'on a vu fondre au fur et à mesure...

Aujourd'hui, la direction refait le coup et sort du chapeau un nouveau « plan miracle » qui, cette fois encore, va sortir la NR de l'ornière. Un plan qui comporte notamment la suppression de 55 postes de journaliste et jette à la rue notamment des jeunes ! Pourquoi des jeunes ? Parce que cela coûte moins cher, répond froidement la direction, assumant sans sourciller le fait que, compte tenu de la conjoncture, ces jeunes n'ont aucune chance de retrouver un emploi. Et toutes les mesurette « d'accompagnement » (cabinet conseil, VAE, relais mobilité emploi, congés reconversion et autres...), qui ne sont que l'application de la loi, n'y changeront rien.

Dialogue de sourds

Parallèlement à la tenue des CE exceptionnels imposés par la loi, des rencontres ont eu lieu entre l'intersyndicale et le directoire. Un vrai dialogue de sourds : aucune volonté de négocier quoi que ce soit ; pas d'alternative à la fermeture du Cher, et pas de réponses claires aux demandes des syndicats pour limiter le nombre des licenciements contraints, notamment par l'ouverture d'un guichet départs volontaires.

Devant la position ferme des syndicats qui ont décidé d'en appeler à la grève le 1^{er} septembre, la direction a annoncé qu'elle réfléchissait à ce qu'elle considère comme des « avancées » sur les tranches d'âge concernées ; le rééquilibrage des critères retenus pour désigner les salariés ; le délai d'accompagnement de la cellule emploi ; la possibilité de temps partiel pour les employés, ou encore l'incitation au départ de cadres et de journalistes.

Mais cette dernière proposition (limitée aux salariés de plus de 55 ans ayant plus de 15 ans d'ancienneté) est, pour l'heure, assortie de conditions inacceptables, comme le plafonnement des indemnités conventionnelles de départ pour les journalistes, et le renoncement à l'application de l'accord d'entreprise pendant la durée du PSE pour les cadres.

Les journalistes de la NR ne demandent pas la lune. Ils exigent seulement que soit appliquée leur convention collective ! Le SNJ est bien évidemment présent dans leur combat. Non seulement il ne validera aucune disposition dérogeant aux textes pour lesquels il s'est toujours battu, mais il n'hésitera pas, en cas de passage en force de la direction, à engager toute action qui se révélera nécessaire.

Ne pas se tromper de coupable

La direction ajoute sournoisement que des économies sur le dos des journalistes et des cadres pourraient l'aider à améliorer les conditions de départ des employés et des ouvriers. Son objectif est assez clair : faire éclater l'intersyndicale en tentant de dresser les collègues les uns contre les autres, les jeunes salariés contre les plus anciens.

Par ce grossier tour de passe-passe, elle tente de reporter la « faute » sur les « vilains » cadres et journalistes qui n'accepteraient pas les conditions qu'elle impose. Idem pour les employés qui refuseraient de prendre un temps partiel. Tout est fait pour mettre sur le dos des salariés la responsabilité des licenciements. Ce qui est un comble !

Autre objectif : tenter d'obtenir dans les entreprises ce que les patrons de presse n'ont pas réussi à faire passer lors des Etats Généraux de la presse, c'est-à-dire un début de démantèlement de la convention collective nationale des journalistes (CCNTJ), en s'attaquant à des dispositions comme la clause de cession, les indemnités de licenciement ou les prérogatives de la commission arbitrale.

Sous prétexte de crise, ils tentent d'obtenir des dérogations à l'application des textes, afin de pouvoir remonter au créneau en déclarant, preuves à l'appui (les éventuels accords dérogatoires), que cette convention collective n'est plus applicable, et avoir ainsi une meilleure justification politique pour la dénoncer.

Puisque la direction a choisi de pratiquer une réelle violence sociale, fait inconnu jusque-là à la NR, les salariés ont compris qu'ils devaient, eux aussi, changer de méthode. Grève à l'appui, ils ont entamé un bras de fer visant à faire comprendre à la direction qu'ils n'acceptent pas les conditions dans lesquelles elle cherche à jeter ses salariés, notamment les jeunes, à la rue. Comme ils n'accepteront aucune proposition qui conduirait à remettre en cause les conventions et accords assurant leur protection.